



**PROJET
CENTRE SOCIAL et
CULTUREL
du Pays Ribérais
2015-2018**



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS

- 46 communes
- 19 957 habitants
- 684 km²
- 38 km du Nord au sud et 28 km d'Est en Ouest
- Compétences en lien avec centre social et culturel intercommunal :
 - L'ENFANCE JEUNESSE (scolaire/ péri-scolaire / extra-scolaire / Relais Assistantes Maternelles/Secteur ados/Sports/Ecole de Musique)
 - LE SOCIAL (Service d'Aides à Domicile/Portage des Repas/ Gestion de 2 Résidences pour Personnes âgées) *Cette compétence sera gérée par un Centre Intercommunal d'Action Sociale*
 - LES POLITIQUES CONTRACTUELLES (Convention Globale Territoriale, Promotion mobilité européenne et coopération internationale)

SITUATION SOCIO ECONOMIQUE

- Population vieillissante : **33,5%** à plus de 60 ans et une proportion de plus de 75 ans élevée
- Faible densité de population : **29 hab./km²**
- Ménages à faible revenus : revenu fiscal moyen : **18 128 €**
- **2 625** allocataires CAF
- Participation de la CAF en 2013 sur le territoire de la CCPR : **12 108 206 €**



CONSTAT

- Besoin de cohésion sociale sur le territoire de la cdc du Pays Ribéracois
- Besoin de cohérence et de coordination dans les actions entre les structures institutionnelles et associatives
- Besoin de répondre à la demande sociale des habitants (forum citoyen, journée partenaires CTG), via un outil à vocation globale : familiale et pluri générationnelle
- Etre le lien entre les missions de service public et les projets d'habitants
- Développer la démocratie participative



Une volonté politique

- Délibération votée à l'unanimité pour la demande d'agrément centre social par la CCPR

Démocratie participative

- Un conseil d'administration composé de 4 collèges (élus, habitants, associations, personnalités socio économique)
- Mise en place de rencontres territoriales

Un engagement financier

- Un budget prévisionnel 2015 déjà voté



AXES DE TRAVAIL

- Accueillir et accompagner des habitants et des publics les plus fragilisés
- Mettre en place une animation famille
- Favoriser la participation des habitants et Soutien à la vie associative
- Assurer la transversalité des services de la CCPR
- Aider à la réflexion et à la mise en place d'une politique jeunesse
- Promouvoir l'interculturalité via la mobilité européenne et la coopération internationale
- Développer l'insertion socioprofessionnelle
- Construire des outils de communication